

VOTER COMMUNISTE

ce sera hâter

l'heure de la paix

LES propositions du général de Gaulle pour la conclusion d'un cessez-le-feu en Algérie comportaient deux parties bien distinctes. Tellement distinctes qu'elles étaient contradictoires. D'une part, en effet, un chef de gouvernement français admettait pour la première fois le principe d'une négociation avec les dirigeants de la lutte armée algérienne, d'autre part, il entourait cette offre de considérations telles qu'elle devait nécessairement apparaître au « gouvernement provisoire algérien » comme l'exigence d'une reddition. C'était bien ainsi, du reste que M. de Sérigny et ses amis ultras l'entendirent...

La réponse du F.L.N. était prévisible. Elle est « oui » à une négociation sur un pied d'égalité, « non » à la reddition. « Oui » à une discussion sur l'avenir politique de l'Algérie, « non » à un armistice purement militaire qui aboutirait en fait au désarmement de l'armée de libération tandis que l'armée française resterait sur ses positions.

De Gaulle pensait-il obtenir une réponse différente? C'est peu probable. Il ne pouvait ignorer que ses « conditions » étaient celles que l'on propose à une armée vaincue. Or s'il est exact que l'armée du F.L.N. n'est pas en état de battre l'armée française, inversement il est maintenant démontré que l'armée française ne peut venir à bout d'une insurrection qui dure exactement depuis quatre ans.

Demander à l'armée du F.L.N., forte d'au moins cent mille hommes, de hisser le drapeau blanc alors qu'elle n'a subi aucune défaite importante c'est faire preuve, pour le moins, d'un esprit chimérique!

Le général de Gaulle semble hanté par le

changé « depuis qu'on a commencé à mettre entre les mains des musulmans un instrument de libération : l'égalité des droits ». M. Duverger admet toutefois que cette merveilleuse « égalité des droits » ne se manifestera que dans des élections « RELATIVE-MENT libres » (1)... et encore à condition que « les militaires « suivent les instructions du président du Conseil » !...

de capitulation dont il aimerait entourer la négociation.

Il faut aussi qu'il admette qu'une telle négociation ne peut aboutir que si elle est conduite conformément au principe de l'égalité des droits.

A ce propos, peut-on imaginer que Ferhat Abbas accepterait de discuter à Paris, à l'Hôtel Matignon, tandis que plusieurs de ses collègues du gouvernement

Un article de Pierre COURTADE

LE beau cadeau que voilà pour des hommes qui depuis quatre ans tiennent le maquis, ont subi la torture et n'ont connu en fait d'élections « relativement libres » qu'un référendum aux résultats si extravagants qu'on se demande comment et pourquoi la guerre continue si la population a vraiment affirmé à 97,7 % sa volonté d'être française ?...

Quant au « plan quinquennal de développement de l'Algérie », annoncé par le discours de Constantine, c'est ignorer systématiquement les données du problème national algérien que de croire et de faire croire qu'il pourrait enlever toute justification à la « rébellion ». Faut-il préciser que les Algériens ne se battent pas pour le rattachement des chemins de fer algériens à la S.N.C.F., même si ce rattachement doit combler un déficit aux frais des contribuables français ? Bien que la misère soit une des causes de la révolte, dans la mesure où elle est une des conséquences du colonialisme, elle n'en est pas la cause essentielle. Il est grotesque de suggérer que les Algériens se battent

pour la cause essentielle. Il est grotesque de suggérer que les Algériens se battent

provisoire algérien comme Ben Bella resteraient emprisonnés à la Santé ?

Une telle situation serait absolument sans précédent. A vrai dire, elle est impensable.

PLUS que jamais il appartient à l'opinion publique française de faire pression sur le gouvernement pour empêcher que d'absurdes exigences ne viennent retarder sinon empêcher l'arrêt des hostilités ardemment souhaité par les Français et par les Algériens...

Or quelle meilleure occasion pourrions-nous trouver de manifester notre volonté de paix que les élections du 23 novembre ? Ce jour-là, il y aura dans chaque circonscription le candidat d'un parti, le Parti Communiste Français qui n'a jamais cessé de préconiser la négociation.

Le candidat d'un parti qui posait déjà le problème algérien en termes politiques, au temps où les milieux colonialistes affectaient de considérer la « rébellion » comme une question relevant de simples « opérations de police ». Il y aura ce jour-là dans chaque circonscription le candidat d'un parti qui, en dépit des persécutions, des attaques et de l'incompréhension à laquelle il s'est souvent heurté, a toujours proclamé la légitimité des aspirations nationales du peuple algérien et cela dans l'intérêt même de la France.

Il est évident que le nombre de voix que recueillera ce jour-là un tel parti aura une influence considérable sur le cours des événements.

Voter pour le candidat communiste ce jour-là, c'est à coup sûr hâter l'heure de la paix, c'est hâter l'heure du retour en France d'un soldat. C'est abrégé une angoisse, c'est donner une chance de plus à l'amitié nécessaire entre deux peuples.

LES uns votaient pour une certaine idée qu'ils se faisaient de l'avenir — d'autres par conviction religieuse, ou parce qu'ils approuvaient le programme d'une

VOTER laïque, cela consiste à ne pas voter pour le parti clérical. Belle malice, direz-vous ? Pardon je n'avais pas ter-

VOTRE AVIS

En conclusion à notre enquête

Chers amis lecteurs,

Comme je vous l'avais annoncé dans notre précédent numéro, aujourd'hui s'achève notre consultation populaire. Mais seulement notre consultation : pour ce qui est du dialogue entre vous et nous, nous espérons bien qu'il se poursuivra.

Je voudrais transmettre d'abord nos excuses à toutes celles et à tous ceux dont nous n'avons pu citer les réponses. Comprenez qu'il nous aurait fallu pour cela plusieurs numéros entiers de « l'Humanité Dimanche ». Mais sachez que toutes vos lettres ont été lues ; sur toutes nous avons réfléchi. Le choix que nous avons fait a été dicté uniquement par le souci de la diversité. Nous avons lu avec beaucoup d'émotion ce que vous avez confié de votre vie, de vos luttes, de vos difficultés. Nous répondrons personnellement à beaucoup d'entre vous. Je suis sûr qu'il n'est pas un hebdomadaire qui puisse aligner un tel « courrier du cœur ». C'est parce que nous sommes le magazine de la classe ouvrière et de son Parti que nous avons reçu des lettres aussi spontanées, aussi sincères. Vous saviez, en nous écrivant, que vous n'aviez pas affaire à des sceptiques, à des blasés, mais à des hommes et à des femmes qui partagent vos soucis, vos joies, vos espoirs.

Quelles sont les caractéristiques de ce courrier ? Assurément son extrême variété, mais surtout la qualité des réponses. Aucun d'entre vous ne s'est contenté d'écrire une lettre banale, ou de mettre un oui ou un non après chacune des questions posées. Tous nos correspondants ont creusé les problèmes. Ils ont formulé des suggestions. Ils ont essayé de découvrir ce qui dans leur famille, dans leur milieu, dans leur usine, dans leur localité avait contribué au résultat du référendum. On pourrait presque dire que chaque lettre est un petit rapport. Mais à travers toute cette diversité, il y a un point de rencontre : la conviction du sérieux de la situation. En fait tous les lecteurs qui nous ont écrit (la majorité d'entre eux ne sont pas membres du Parti Communiste, loin s'en faut) ont confirmé par leur analyse les conclusions qu'avait tirées du résultat du référendum le Comité Central de notre Parti.

Une autre constatation : l'Algérie est vraiment au centre de toutes les préoccupations. Ce grand courrier reflète l'angoisse de notre peuple devant ce dramatique problème. Il nous donne aussi un aperçu de la volonté obstinée de chaque citoyen de trouver une solution juste. Cependant (les extraits de lettres que nous avons publiés le prouvent) tout est loin d'être clair en ce qui concerne la réalité de la nation algérienne. Il apparaît même que de nombreux lecteurs ne voient pas exactement comment on peut aider à faire aboutir la négociation. Tous ont la volonté de voir la paix

se rétablir. Tous ont la conviction qu'à plus ou moins longue échéance de nouveaux rapports devront s'établir entre la France et l'Algérie. Mais beaucoup s'interrogent sur les possibilités d'une négociation réelle et sur la meilleure chance d'y arriver. L'article de Pierre Courtade que nous publions dans ce numéro répond, une fois de plus, à ces préoccupations.

Un autre sujet d'inquiétude figure dans ce courrier. L'écrasante majorité de nos lecteurs ont conscience que la démocratie a reculé et que de grands efforts devront désormais être faits pour défendre pied à pied toutes les libertés. Mais, comme l'a fait remarquer une de nos lectrices, les 4.600.000 NON offrent une première et solide base pour assurer le regroupement de tous les républicains.

Par contre nous avons reçu moins de réponses sur les difficultés économiques. Je ne pense pas que ce soit parce que nos lecteurs n'y sont pas sensibles, mais simplement parce que nos questions étaient moins axées dans cette direction. Toutefois ceux et celles qui en ont parlé nous ont tous fait part de leur inquiétude devant la diminution des horaires de travail, devant l'apparition du chômage et plus simplement devant l'arrivée de l'hiver. Ce n'est pas un hasard si à la question : « Quelle est votre dépense immédiate ? » la majorité a répondu : « Le charbon ou tout autre moyen de chauffage. »

Voilà rapidement esquissées les caractéristiques essentielles de notre courrier. Je voudrais ajouter que si nos lecteurs n'ont pas hésité à émettre dans leurs lettres des critiques ils ne l'ont fait ni dans un esprit de dénigrement ni avec rancœur mais avec l'évident souci de nous aider. Je crois que c'est là un aspect particulièrement utile du dialogue que nous avons entamé. Voilà pourquoi il faut que ce dialogue continue. Connaitre votre opinion est pour nous plus qu'un réconfort, c'est une nécessité. Un parti comme le nôtre, qu'il soit ou non votre parti, un magazine comme le nôtre — et c'est votre magazine — ont besoin d'un continu échange de vues entre électeurs et militants, entre lecteurs et journalistes.

Maintenant la campagne électorale est ouverte. Nous entrons dans cette nouvelle bataille avec un optimisme raisonné. Je suis sûr que vous le partagez. Je crois aussi que cela doit vous inciter à nous écrire. Si nous pouvions, par exemple, consacrer dans notre « Humanité Dimanche » une demi-page chaque semaine à notre courrier nous en serions très satisfaits.

Surtout, n'hésitez pas à nous donner votre avis. Vous avez pu juger sur pièces que ce n'est pas en vain.

André CARREL.

Je vote, tu votes, il vote, nous votons...

LES uns votaient pour une certaine idée qu'ils se faisaient de l'avenir — d'autres par conviction religieuse, ou parce qu'ils approuvaient le programme d'une

VOTER laïque, cela consiste à ne pas voter pour le parti clérical. Belle malice, direz-vous ? Pardon je n'avais pas ter-

M. Georges Bonnet, dans la Dordogne, M. Médecin, dans les Alpes-Maritimes, M. Tutti Quant, un peu partout. Ah ! jeunesse en fleur. Ah ! nouveauté exaltante de ces

EN voulez-vous, du renouveau ? et des âmes pures, repoussant d'un pied dédaigneux les fautes impardonnables du système ?

M. de Polignac, fils de M. de Polignac, lequel descendait de M. de Polignac, est candidat. Voulez-vous parler qu'il est candidat républicain ?

ni-gauche se heurteront rarement aux droite-droite-droite. Gros malins ! L viendra, le renouveau !

Kader qui, après avoir été le héros de la résistance aux conquérants français, mourut grand officier de la Légion d'honneur. Mais les temps sont changés. Les dirigeants civils et militaires de la « rébellion » algérienne n'ont pas besoin de la Légion d'honneur.

Ils l'ont déjà pour la plupart, ainsi que la médaille militaire et la croix de guerre, gagnées dans l'armée française sur les champs de bataille d'Italie, de France et d'Allemagne, quand ce n'est pas en Indochine !...

L'erreur essentielle de de Gaulle dans cette affaire, c'est de croire ou de laisser croire que les Algériens qui sont aujourd'hui dix fois plus forts qu'il y a quatre ans... peuvent se contenter d'une parodie d'élections et d'une amnistie... Une autre erreur, c'est la tentative de séparer les combattants algériens en qui on salue des « hommes courageux » de leurs dirigeants politiques installés à l'étranger.

Avant de qualifier si légèrement de « réfugiés » ces dirigeants, le général de Gaulle aurait pu se souvenir de la situation dans laquelle il se trouvait lui-même lorsqu'il dirigeait de Londres la résistance intérieure française !...

Enfin et surtout, il est vain de prétendre faire la paix en Algérie si l'on refuse d'admettre tout au moins l'existence d'un problème de l'indépendance algérienne. Or, pour de Gaulle, il n'y a pas de problème ! Ses vues sur l'affaire algérienne se résument à ceci : accablés par la misère, dégoûtés par les comédies électorales, des sujets français de religion musulmane ont, il y a quatre ans, ouvert le feu sur les forces de l'ordre. Ils se sont battus bravement. On est prêt à leur accorder l'aman et même par-dessus le marché le droit d'envoyer au Parlement français quelques représentants, à condition toutefois que ces représentants ne se réclament pas des organisations qui ont mené la lutte contre les « forces de l'ordre » !...

Pour justifier cette offre mirobolante, le chef du gouvernement français suppose tout simplement le problème résolu... A en croire ses supporters, il n'y aurait plus de colonialisme en Algérie... depuis le 28 septembre ! Maurice Duverger — généralement mieux inspiré — va jusqu'à écrire, dans *Le Monde*, que si « sous les gouvernements de la IV^e République, socialistes ou non, l'armée française servait en fait (sans le vouloir souvent) la cause du colonialisme... » les choses ont

été le héros de la résistance aux conquérants français, mourut grand officier de la Légion d'honneur. Mais les temps sont changés. Les dirigeants civils et militaires de la « rébellion » algérienne n'ont pas besoin de la Légion d'honneur.

NON. M. de Gaulle n'est pas un naïf. Il calcule. Mais son calcul risque de se révéler faux s'il persiste à assortir une politique qui comporte des éléments indéniablement nouveaux des « vieilles conditions » qui furent celles du fameux triptyque de Guy Mollet pendant des années.

Le ministre de l'Information du gouvernement provisoire algérien, M. Yazid, a clairement répondu aux propositions de de Gaulle dans un exposé fait lundi dernier devant le groupe africain des Nations Unies à New York. Il a affirmé une fois de plus que « le problème du cessez-le-feu doit être placé dans son contexte réel, à savoir dans son cadre politique général. La guerre a commencé en Algérie à cause d'une certaine situation politique. La guerre ne s'arrêtera pas en Algérie avant qu'une nouvelle situation politique soit créée, tenant compte des aspirations du peuple algérien à l'indépendance ».

On remarquera l'extrême modération de cette mise au point et notamment la phrase : « une situation politique tenant compte des aspirations du peuple algérien à l'indépendance ». Il est évident que tout ce que demande le F.L.N. au moment où il réaffirme solennellement « nous ne rejetons pas la négociation avec le gouvernement français » c'est que cette négociation ne barre pas la route à une évolution politique de l'Algérie vers l'indépendance. Une indépendance qui, loin de signifier la rupture avec la France, aurait au contraire pour effet de rendre possible — selon les termes mêmes employés par M. Yazid — une « coopération fructueuse avec une Afrique du Nord unie et libre ».

Le général de Gaulle veut-il ou ne veut-il pas de cette solution raisonnable ? Si oui, il faut évidemment qu'il renonce au « cérémonial »

étaient le programme d'une formation politique. C'était indigne d'une démocratie.

L'idéal serait de voter « non plus pour un parti, mais pour un homme ».

Drôle d'image de la République !

ON avait voté en 1914 au scrutin d'arrondissement ; en 1919, on vota au scrutin de liste, en 1928 au scrutin d'arrondissement, en 1946 à la proportionnelle, en 1951 à la proportionnelle majoritaire d'appareillement ; en 1958, on s'en retourne au scrutin d'arrondissement.

On aura voté dix fois depuis 1914 et changé cinq fois de mode de scrutin.

Et quatre fois parce qu'il a été possible d'inventer ou de rétablir un truquage propre à diminuer la représentation communiste.

CE n'est pas la première fois que je le dis : on voit souvent sur les panneaux électoraux : « Vive le socialisme ! A bas le capitalisme ! » On voit aussi, sur d'autres panneaux : « A bas le socialisme ! »

Mais jamais : « Vive le capitalisme ! » Pourquoi ? Est-ce une vue de l'esprit, une invention de la propagande subversive, le capitalisme ? Pourtant, à lire *L'Information financière* ou la page économique du *Monde*, on avait l'impression que...

Pourquoi ce pudique silence sur le régime que l'on défend ? Le voilà bien, le panneau. Le panneau qui vous est tendu.

LA moitié des Français sont salariés.

Quel est le pourcentage des candidatures enregistrées, les communistes mis à part ?

L'Office National des Statistiques nous dira-t-il quel pourcentage d'ouvriers compte la population française — et quel pourcentage d'ouvriers comptent les candidatures enregistrées, les communistes mis à part ?

Combien y a-t-il en France d'ouvriers et de paysans pour un administrateur-délégué ? Combien y a-t-il, parmi les candidats qui se réclament (officieusement, puisque ce n'est pas permis officiellement) du général de Gaulle, d'administrateurs-délégués pour un candidat ouvrier ou paysan ?

Estomacs délicats
A table, buvez le vin des Rochers, le velours de l'estomac.

Ni pour ses alliés.

GUY MOLLET a dit que le problème de la défense de l'école laïque était « dépassé ».

Comme le marxisme. C'est fou ce qu'il « dépasse », le citoyen Guy Mollet.

Mais un bon moyen d'abandonner le marxisme n'était-il pas de le dire « dépassé » ?

Et quand on dit « dépassé » la défense de l'école laïque, n'est-ce pas qu'on l'abandonne ?

VOTER à gauche, cela consiste à ne pas voter pour le même candidat que les électeurs de droite.

Lapalissade, dites-vous ? Alors comprenez bien ce que cela veut dire : ne pas voter, au premier tour, pour un « révolutionnaire » en faveur de qui le candidat réactionnaire est susceptible de se désister.

LORSQUE *Le Populaire* a fini d'accuser M. Duchet de « faire le jeu du Parti Communiste », il accuse le Parti Communiste de « faire le jeu de la réaction ».

Ni réaction, ni révolution : c'était déjà le mot d'ordre des vénérables partis du centre droit, il n'y a guère plus d'un demi-siècle.

Seulement, on ne verra jamais un candidat communiste « se désister pour un réactionnaire ni un candidat réactionnaire se désister pour un communiste. Tandis que, poliment, Soustelle déclare que les siens ne présenteront pas de candidat contre ses collègues, les ministres socialistes.

Les malédictions provisoirement échangées cesseront entre les deux tours, et le parti socialiste pourrait bien alors faire le jeu de la réaction, et la réaction le jeu du parti socialiste par des désistements réciproques.

Prétendra-t-on que je suis trop sévère, et qu'il est invraisemblable, injurieux et calomnieux de supposer un seul instant que M. Mollet puisse siéger demain dans le même ministère que M. Pinay et M. Soustelle ?

CET automne, c'est le printemps. Voici venir le dimanche du renouvellement.

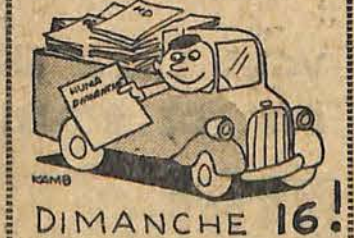
Citons les noms de ses plus fougueux promoteurs : M. Queuille, dans la Corrèze, M. Reynaud, dans le Nord, M. Pinay dans la Loire, M. Jacquinet, dans la Meuse, M. de Polignac, en Maine-et-Loire,

Ce candidat, par exemple, approuva, le 21 mars 1955, la création de 32 divisions alle-

par André WURMSER

bot, M. Grévy, M. Félix Faure ne soient plus de ce monde... Ils auraient fait des candidats du renouvellement tout aussi présentables que d'autres.

REMARQUEZ que — à l'exception de M. Tuttl Quantl — les candidats plus haut cités étaient tous membres de la Chambre des députés, il y a vingt-deux ans. Et qu'ils ont, comme un seul homme, conduit la France qu'ils vous savez. Mais bah ! le passé, on s'en moque. Comme de l'an quarante.



VENTE de MASSE

C.D.H., sections, cellules, passez dès maintenant vos commandes exceptionnelles à l'Humanité Dimanche, 6, bd Poissonnière, Paris-9^e.

Ce candidat, par exemple, approuva, le 21 mars 1955, la création de 32 divisions alle-

mandes. Il approuva, en 1956, la géniale expédition de Suez. Il a pris position pour « la nécessité absolue du stationnement des troupes françaises en Tunisie ». Il a été de toutes les erreurs, de toutes les sottises, réarmement allemand, guerres coloniales...

Mais aussi, voyez où cela l'a mené : M. Michel Debré est ministre de la Justice dans le gouvernement du renouvellement.

RENOUVEAU, renouvellement, que nous veux-tu ? M. Leroy-Ladurie était ministre de Pétain.

Il est candidat du renouvellement. Joli renouvellement, Mesdames, joli renouvellement nouveau !

M. DE POLIGNAC, comme son nom l'indique, est le fils de M. de Polignac, ancien député.

M. de Polignac, père de M. de Polignac, descendant de M. de Polignac. Ancien ministre, d'un roi prénommé Charles, et qui prit, sur le conseil dudit Polignac, de si fâcheuses ordonnances qu'il y perdit son trône, en juillet 1830.

Pour la vente de masse du 16 NOVEMBRE

BON DE COMMANDE

Le C.D.H. de

n° du C.D.H. ou la cellule de

Département

Nom et adresse du responsable

.....

COMMANDE « Humanité Dimanche »

(indiquer le nombre d'exemplaires) « France Nouvelle »

pour la VENTE DE MASSE du 16 novembre 1958.

A livrer par poste

ou en gare de

Découpez ce bon de commande et, une fois rempli, adressez-le à l'Humanité Dimanche, 6, boulevard Poissonnière, Paris (9^e).

Le capitalisme ne vivra pas éternellement.

M. DE POLIGNAC exerce, comme son nom l'indique aussi, une noble profession. Il est administrateur de sociétés.

De la société Saccavins, sauf votre respect, de la société du Vin d'Anjou, de la société du Cognac de Polignac. Vins et liqueurs, en somme : c'est M. du Mastroquet.

Le Cognac de Polignac. Il faut bien être de son temps — et le temps, c'est de l'argent. Et puis, tout le monde ne peut pas, non plus, donner son illustre nom à un sérum ou à une loi physique.

A Meaux, M. Jacques Chavannes est candidat.

Il exerce, quoique son nom ne le révèle pas, une noble profession. Il est fondé de pouvoir de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Laquelle, dans la République, est justement le plus grand des Meaux.

LE consortium fondé par Soustelle présentera 250 candidats ; ses élus ne siégeront, avis aux électeurs, ni à droite ni à gauche. De quoi vous désorienter...

Les Indépendants, qui, eux, siègent indubitablement à droite, ne présenteront également que 250 candidats.

Il y a en France 465 circonscriptions.

Ce qui fait que les ni-droite-

Le capitalisme ne vivra pas éternellement.

Et j'imagine la mine de tel brave homme qui aura voté de travers, quand son petit-fils lui demandera, avec un sourire irrespectueux : « C'est vrai, grand-père, que pour faire la paix en Algérie, tu avais voté pour Lacoste ? Que pour hâter le renouvellement, tu votais pour Queuille ? Que pour établir la justice sociale, tu votais pour Pinay ? C'est vrai, dis, tu étais si vieux que cela, quand tu étais jeune ? »

MOTS CROISES

Solution

Horizontalement : 1. Menuisier. — 2. Epis. Lol. — 3. Cédille. Cr. — 4. Hé. Nautic. — 5. Timbrage. — 6. NL. Epreuve. — 7. Carrées. — 8. Ectus. Cal. — 9. Tés. Sole. — 10. Eternués.

Verticalement : I. Méchan. — II. Epée. Lacet. — III. Nid. Ruse. — IV. Usiniers. — V. Lampe. An. — VI. Salubres. — VII. Etres. Se. — VIII. EL. Eau. Cou. — IX. Roc. GV. Air. — X. Irréelles.

ARTHRIQUES et RHUMATISANTS

Demandez documentation gratuite à EVAD, SERVICE HUMA & Towering, en joignant enveloppe, vous ne le regretterez pas.

Deutscher Buch-Export u. Import GmbH. Leipzig



LIVRES DE LEIPZIG

Exposition de Livres de la République Démocratique Allemande

du 31 octobre au 7 novembre

SOCIÉTÉS SAVANTES
8, rue Danton Paris VI^e
Métro : Odéon ou Saint-Nichol
tous les jours de 10 h. à 19 h.

Entrée Libre

Sur les élections du 23 novembre

VOUS VOUS ÊTES POSÉS CES CINQ QUESTIONS

DEMAIN 3 novembre, s'ouvre officiellement la campagne électorale en vue des élections législatives du 23 novembre. Ce seront les premières élections sous le nouveau régime. Nombreuses sont les questions que se posent les électeurs sur leur signification, sur leur importance pour l'avenir, et aussi tout simplement sur leur fonctionnement. Nous allons tâcher, dans cette page, de répondre à ces questions.

Robert LECHENE.

POURQUOI va-t-on voter ?

On votera le 23 novembre parce que, la majorité des Français ayant répondu OUI au référendum, les institutions qui existaient en vertu de l'ancienne Constitution doivent être remplacées par les institutions que prévoit la nouvelle Constitution.

Il s'agira, le 23 novembre, d'élections LEGISLATIVES, c'est-à-dire qu'on élira les gens chargés (théoriquement du moins) de voter la loi : on procédera donc au remplacement des députés de l'ancienne Assemblée, qui ont toujours leur mandat,

mais ne peuvent l'exercer (article 90 de la nouvelle Constitution suspendant les travaux parlementaires), par d'autres députés, 465 pour la France, 70 pour l'Algérie, et 10 pour les territoires d'outre-mer.

Pour la France, chaque département aura à élire un nombre de députés en fonction approximativement de son chiffre de population, le minimum étant de deux députés, le maximum de 55 pour le département de la Seine.

La nouvelle Assemblée, seule institution élue au suffrage uni-

versel direct, c'est-à-dire par l'ensemble des électeurs français, aura des pouvoirs considérablement réduits par rapport à l'ancienne. Son pouvoir de voter la loi est, contrairement à la tradition de la démocratie parlementaire, limité à certains domaines seulement, énumérés par l'article 34 de la Constitution. L'essentiel des autres articles de la Constitution qui la concernent sont autant de menaces de sanctions contre elle, pour le cas où elle ne serait pas assez docile au gré du gouvernement ou du président de la République.

POURQUOI élire (aussi) un remplaçant ?

Scrutin uninominal, et pourtant sur le bulletin de vote il y aura deux noms... Ça, c'est du nouveau, en effet...

Le second nom est celui d'un monsieur qui s'appelle « le remplaçant ». Si son député meurt, il le remplace. Si son député devient ministre, il le remplace aussi, puisque le général de Gaulle a voulu que la fonction ministérielle soit incompatible avec celle de député... Pendant ce temps, le remplaçant a la charge peu reluisante de tenir la place au chaud et de voter comme le veut son député. Ce qui signifie que M. le ministre, tout en n'étant plus député, vote pour lui-même à coup sûr : une voix de plus garantie pour le gouvernement ! Curieuse morale !

Dans les premières années où

fut appliquée la représentation proportionnelle, le remplacement d'un député décédé entre deux élections générales était assuré par son suivant sur la liste pour laquelle les électeurs avaient voté. Un député élu avec des voix communistes était donc remplacé par un député sur le nom de qui s'étaient portées déjà ces mêmes voix communistes.

Par la suite, le système fut modifié. Il fut décidé qu'il y aurait, pour le remplacement d'un député, des « élections partielles » au scrutin uninominal à deux tours (voir son fonctionnement plus haut). Avantage du système : au décès d'un député communiste, on le remplace... par un député anticommuniste. Alexis Thomas a la place de Marcel Cachin.

Bonnes raisons officielles : de

cette façon-là, on prend plus souvent le pouls du pays.

Avec le principe du « remplaçant », les bonnes raisons officielles sont autres : voilà que les élections partielles risquent d'être des occasions d'agitation, voilà

qu'elles gênent la bonne marche des affaires. La vérité, c'est que l'on voulait bien « prendre le pouls du pays » tant qu'il y avait une chance de rafler un siège aux communistes, mais qu'on n'a plus envie de prendre ce pouls, car il pourrait bien d'ici quelque temps indiquer de la fièvre, due à la désillusion et à des bouffées de colère.

Donc, prudence, pas d'élections (même avec « découpage » soigné) avant la fin de la législature, c'est-à-dire dans cinq ans.

Voilà d'où vient l'institution grotesque de ce « remplaçant », doubleur de son député, et inéluctable lui-même par la suite dans la circonscription où son député aura été élu : donc, pas même en possession de tous ses droits civiques...

POURQUOI ce mode de scrutin ?

Cette Assemblée, tout en étant élue par l'ensemble des citoyens comme la précédente, ne sera pas élue DE LA MEME FAÇON QUE L'ELLE.

Les précédentes assemblées étaient élues selon le principe de la REPRÉSENTATION PROPORTIONNELLE, c'est-à-dire qu'un parti, s'étant présenté avec un programme donné, et recueillant sur ce programme 25 % des suffrages, était représenté à l'Assemblée par sensiblement 25 % des députés. Un autre parti, ayant défendu un autre programme et ayant recueilli 15 % des voix, était représenté par sensiblement 15 % des députés.

Cette fois-ci, le mode de scrutin sera LE SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT.

fait pas 50 % (c'est ce qu'on appelle la MAJORITE RELATIVE).

Pourquoi cette fois ne voterons-nous pas « à la proportionnelle », qui donnait une Assemblée nationale assez bien représentative des grands courants d'opinion du pays ?

Précisément POUR QUE CERTAINS DE CES COURANTS

Entre les deux guerres, je ne vois pas qu'il (le scrutin d'arrondissement) ait alors donné à la politique française cette grande fermeté, cette grande continuité dont on veut l'ornier aujourd'hui.

Général de Gaulle, 1949.

Cela signifie que toute la représentation du département à l'Assemblée nationale est gaulliste. Et pourtant, dans aucune des trois parts du département, la majorité n'est gaulliste. Comme ce tour de passe-passe s'effectue dans tous les départements de la même manière, c'est-à-dire de telle sorte que les voix communistes soient battues isolément d'une courte longueur, on peut arriver en définitive à ce résultat fameux de 1928 où le Parti Communiste, avec 1.060.000 voix, avait 14 députés, tandis que le parti réactionnaire (qui s'appelait l'URD) en avait 142 avec 1.010.000 voix, soit 50.000 de moins.

Car pour du « neuf » on ne



scrutin uninominal à deux tours. Uninominal ? Cela signifie que l'électeur ne peut se prononcer que sur un seul NOM, choisir un seul nom parmi ceux de plusieurs candidats.

A deux tours ? Cela signifie que si le candidat le mieux placé ne réunit pas certaines conditions, on vote une nouvelle fois, des alliances ayant pu se conclure entre temps, et le nombre des candidats en présence être réduit.

Aux élections du 23 novembre, les conditions à remplir par le candidat le mieux placé pour être proclamé élu seront que se soient prononcés pour lui au moins 50 % des votants (c'est ce qu'on appelle la MAJORITE ABSOLUE) et au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si ces deux conditions ne sont pas remplies, le second tour de scrutin aura lieu le dimanche suivant 30 novembre. Sera alors proclamé élu celui des candidats qui aura obtenu le plus grand nombre de voix, même si cela ne

SOIENT AUSSI MAL REPRESENTES QUE POSSIBLE. Il s'agit de réduire au minimum la représentation communiste, notamment.

Le scrutin d'arrondissement est celui précisément qui permet un tel escamotage, tout en permettant de prétendre : telle est la décision des électeurs souverains...

Comment cela se passe-t-il ? Prenons un département où il y a trois députés à élire. Pour élire chacun au scrutin uninominal, on divise le département en trois. Supposons qu'au premier tour aucun candidat n'ait réuni les conditions voulues. Au second tour, dans la première part du département, le député qui a obtenu le plus grand nombre de voix est un gaulliste, M. X..., qui a 35 % des suffrages ; dans la deuxième part, M. Y..., gaulliste également, qui a 42 % ; et, dans la troisième part, M. Z..., qui est non moins gaulliste, et qui a obtenu 38 %.

ni du tout frais. Le scrutin d'arrondissement est le plus vétuste (et le plus usé) de notre histoire. Il servait sous le Second Empire à faire élire les candidats chers à Napoléon le Petit, les riches, les débrouillards... Avant la guerre, il était l'argument de choix de toutes les campagnes antiparlementaires, car pareille fragmentation du corps électoral servait bien ceux qui, à défaut de programme ou d'honnêteté politique, savaient jouer de la combine ou du pot-de-vin...

Certains avouent crûment qu'il a leur préférence parce qu'il permet le truquage anticommuniste. D'autres, qui n'ont pas cette franchise, le parent de certaines vertus, dont la principale serait qu'il assure la stabilité ministérielle.

Or, entre 1928 et 1940, où le scrutin en vigueur était celui-là, il y eut 31 gouvernements, ce qui donne à chacun une durée moyenne de quatre mois et demi. Moitié moins qu'après 1946, avec la proportionnelle.

POURQUOI ce "découpage" ?

Pour diviser un département en trois (ou en quatre, ou en cinq), ce n'est pas si commode qu'il paraît. Et si le scrutin est dit « d'arrondissement », cela ne signifie pas qu'on s'en tienne aux arrondissements administratifs. Supposez qu'une ville ou une banlieue ouvrière soit là, qui risque fort de donner la majorité relative ou même absolue à un candidat communiste...

En principe, le « découpage » pour les élections du 23 novembre devait tout simplement diviser toute la France en fractions de 93.000 habitants (ce qu'on appelle les « circonscriptions »), chacune ayant droit à un député.

En fait, il s'est produit ceci :
1) Les cités ouvrières ne votent pas d'un seul bloc (sauf de rares exceptions parce qu'on n'arrivait pas à faire autrement), mais sont autant que possible dénichées en plusieurs morceaux, rattachés ensuite à un canton rural voisin « qui vote bien » traditionnellement. Ainsi Boulogne-sur-Mer est coupé en deux et chaque moitié est placée sous la surveillance de la campagne voisine ;

2) Les circonscriptions où (quoi qu'on fasse) résident surtout des ouvriers, comptent, après « découpage », beaucoup plus de 93.000 habitants, alors que des circonscriptions nettement bourgeoises comptent moins de 93.000 habitants. Ainsi y a-t-il dans la circonscription de Dunkerque 117.783 habitants, alors que dans la circonscription voisine, où se présente Paul Rey-

naud, il n'y en a que 68.860. Curieux, pas vrai ? Pas tellement si l'on sait qu'il y a quelque différence de « niveau social » entre l'une et l'autre. Ce qui fait

Vous devez comprendre combien la division plus ou moins intelligente des circonscriptions aura d'influence sur les résultats des élections.

Persigny, ministre de l'Intérieur de Louis-Bonaparte. Circulaire aux préfets du 18 janvier 1852.

que la voix d'un électeur de Paul Reynaud vaudra deux fois celle d'un pêcheur de harengs ;
3) Outre cela, les services chargés de procéder à ce « découpage » (également nommé charcutage) sur la base de la méfiance à l'égard des ouvriers, doi-

vent ne pas négliger un autre facteur : les appétits des « bons » candidats. Chacun veut que sa circonscription soit « sûre », évidemment, mais aussi qu'elle l'avantage, lui personnellement. Et tel charcutage qui satisfait tel candidat anticommuniste ne convient pas à tel autre candidat anticommuniste, son concurrent. Et c'est l'intrigue qui se développe pour « arranger ça », pour retailer ça. Voilà pourquoi le département de la Creuse s'est retrouvé (un peu surpris) avec le canton de Bonnat dans l'arrondissement d'Aubusson, et celui de la Courte dans l'arrondissement de Guéret. La carte vous éclairera sur le motif de cette surprise. Quant aux raisons de cette... anomalie : c'était le seul moyen d'assurer des chances d'une part à un ami de Guy Mollet, de l'autre à un ami de Soustelle.



ELLE REPREND SA LIBERTE

Ivrogne et brutal, il la terrorisait. Par la suite, les voisins témoignèrent : « Sa vie était un enfer, ça ne pouvait pas durer... » Un soir, abreuvée d'amertume, elle se décida à partir. Mais, pour qu'il ne puisse retrouver son chemin dans l'obscurité, elle emporta le boîtier Wonder du ménage. La pile Wonder ne s'use que si l'on s'en sert.



POURQUOI voter communiste ?

Alors, si ce scrutin est si soigneusement préparé, si dans tous les détails il est si soigneusement conçu pour étouffer la voix populaire, pourquoi voter communiste ?

Eh bien ! il n'y a pas qu'une raison de voter communiste. Il y en a beaucoup, et la première est que jamais rien n'est joué d'avance. Les chamailleries entre anticommunistes pour la possession d'un siège sont bien réelles et d'autant plus il y aura de voix communistes au premier tour, d'autant moins il y aura de chances que dès ce premier tour un quelconque des candidats anticommunistes obtienne la majorité absolue.

Après quoi, au second tour, il n'est pas interdit de penser que le candidat communiste ait des chances d'obtenir la majorité relative, pour peu que ces messieurs n'aient pas réussi à se mettre d'accord, ou que leurs électeurs voient d'un trop mauvais œil des alliances surprenantes.

La seconde raison, plus fondamentale, est que si le total des voix communistes au premier tour est impressionnant (il y a des candidats communistes dans toutes les circonscriptions), ce sera un élément de réflexions salutaires : il faudra bien tenir compte de l'existence de tant de monde.

Le nouveau régime sera, de ce fait, tenu à une certaine prudence, et les députés communistes, même si leur nombre ne correspond pas — de loin — au nombre des voix qui se sont prononcées pour notre Parti, pourront du moins parler fort dans la nouvelle Assemblée, parce qu'ils parleront au nom de centaines de milliers de Françaises et de Français chacun. Les autres se font dix fois moins représentatifs qu'eux.

Et ça, ce sera voter utile... Car, alors que s'ouvre cette campagne électorale, comme il fleurit, l'argument de l'utilité, pour débaucher l'électeur communiste, soit pour qu'il ne vote pas (« votre voix est perdue, alors pourquoi voter ? »), soit pour qu'il vote mollettiste, ou « gaulliste de gauche » ! On a vu naître et se développer, à mesure que venait le mois de novembre, la grande querelle oratoire entre Guy Mollet et Duchet, et Soustelle.

Guy Mollet a repris son apotrophe fameuse : « Vous êtes la droite la plus bête du monde... » Et Duchet de répondre : « Les socialistes au gouvernement ? Jamais, au grand jamais ! » Diablement suspects, ces empoignades ! Que la droite « la

plus bête du monde » ne demande pas mieux que de se passer des services de Guy Mollet, c'est fort probable. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que Guy Mollet n'a jamais cessé de lui rendre bien des services : lorsqu'il s'est agi par exemple de prendre la responsabilité d'aggraver la guerre d'Algérie en 1956, et lorsqu'il s'est agi d'amener le général de Gaulle au pouvoir en mai dernier.

C'est Guy Mollet qui, par sa correspondance et ses démarches, a ouvert « la voie légale », complément indispensable à Paris de la manœuvre d'intimidation dirigée à Alger par Soustelle... Si bien que l'un et l'autre se sont retrouvés ministres ensemble, et qu'ils le sont encore.

Alors, sérieusement, il y aurait des divergences irréductibles entre ces deux personnages qui, depuis le premier juin, mènent la même politique, pour le même chef de gouvernement qu'ils avaient en même temps travaillé à amener à l'Hotel Matignon ?

Guy Mollet serait l'opposition résolue à un gouvernement de demain ? Allons donc ! Y aurait-il seulement pour un sou de sincérité dans ce jeu que n'importe qui douterait de la fermeté d'une pareille résolution, de la part d'un homme qui n'a cessé de capituler, le 6 février d'Alger par exemple, et de prêcher la capitulation à son parti ?...

Les élus communistes sont d'une autre trempe. Eux seront « l'opposition ferme et décidée ». Ainsi les a qualifiés Maurice Thorez, et tout le monde sait QUE CE SERA VRAI.

Voilà pourquoi voter communiste... Mais aussi, POUR QUOI ? Voter communiste, ce sera voter pour un programme. Le général de Gaulle a pour habitude de ne rien dire de ses intentions, de jouer les statues, de ne s'engager en rien. Ceux qui se présentent le 23 novembre sous sa bannière ne vont pas se risquer à promettre quoi que ce soit, naturellement.

Si les électeurs sont en droit de se méfier des promesses électorales de certains personnages prompts à les oublier, ils n'ont pas moins à redouter l'absence de promesses, car qui n'a rien promis n'a rien à tenir, et n'a même pas à s'en justifier, ou à faire « un petit quelque chose » pour s'excuser... CETTE FOIS-CI, pour Guy Mollet, la guerre d'Algérie n'est même plus « imbécile et sans issue », comme il disait avant le 2 janvier 1956. Le Parti Communiste se pré-

sente, lui, avec un programme en six points. Les voici :

1. RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de quarante heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat. Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

2. PAIX EN ALGERIE par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3. POLITIQUE EXTERIEURE FRANCAISE ET DE PAIX fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4. REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin

— De donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires la grandeur française ;

— De donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui

permet d'assurer la santé physique et morale.

5. GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6. RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :

— Par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;

— Par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

— Par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— Par une large autonomie communale et départementale.

UN tel programme correspond naturellement à ce que souhaite une majorité de Français. Mais beaucoup de ces Français-là diront : « C'est bien beau d'avoir un aussi bon programme, mais pour quel faire ? Comment voulez-vous l'appliquer, puisque vous ne serez qu'une minorité ? »

Eh bien ! d'abord, il serait indigne du Parti Communiste de ne pas se présenter devant les électeurs sans préciser les termes du contrat qu'il passe avec eux, quel que soit le nombre des électeurs et quel que soit le résultat supputé des élections.

Ensuite, ce programme témoigne contre ceux qui prétendent : « Les communistes sont des gens qui disent toujours non, et non

« Notre Parti, comme toujours, se présente à visage découvert, avec tout son programme, avec ses idées, avec ses élus, ses candidats, que n'a jamais éclaboussés la boue du scandale. »
(Maurice THOREZ, mercredi dernier, au meeting du Cirque d'Hiver, à Paris.)

AUX GALERIES DE LA GAITÉ
14, RUE DE LA GAITÉ - PARIS
MÉTRO : EDGARD-QUINET, TOULON, 64-31
Tout d'habillement, Hommes, Dames, Enfants
CREDIT **BON** GRATUIT
JUSQU'A 50.000 FR. DE MARCHANDISES
Remboursable en 6-9-12 mois **SANS INTERETS**
CREDIT accordé exclusivement aux salariés ayant un revenu inférieur ou égal à 60.000 fr. mensuel
COLAS PUB.

HELLO! HOLLYWOOD
VOTRE CHEWING-GUM